



Faire face à la flambée des prix des aliments

L'augmentation du prix des aliments pousse à chercher tous les moyens possibles pour réduire ses coûts. Des leviers techniques bien connus permettent des économies, quel que soit votre système.

La durée des luttes : Faire des luttes courtes permet de grouper les agnelages. Deux mois d'écart au niveau des dates de mise bas représentent 30 à 40kg de concentré/brebis. Il est recommandé de faire durer ses luttes 3 cycles (54 jours) en système désaisonné et 2 cycles (35 jours) en saisonné. Si vos agnelages sont trop étalés et que vous souhaitez réduire vos périodes de lutte, prenez garde à le faire progressivement sous peine de contre-performance.

Alloter c'est la clef : Être au plus près des besoins des animaux est la meilleure solution pour économiser du concentré.

Types d'allotement possibles	Economie
Retirer les brebis vides dès que les brebis du lot de gestantes sont complémentées en concentré	25 à 35 kg de concentré
Séparer les brebis simples et les doubles en fin de gestation	4 à 6 kg de concentré par brebis qui portent un seul agneau
Séparer les brebis simples et les doubles en lactation	20 à 25 kg de concentré par brebis qui allaite un seul agneau
Séparer les brebis en début et en fin de lactation	5 à 10 kg de concentré par brebis en début de lactation

Changer d'aliment : Il faut calculer l'intérêt économique de remplacer dans sa ration une céréale et un complément azoté par un aliment complet. Pour se faire, demander les valeurs d'UF et de PDI à votre fournisseur d'aliment. Si vous comparez un aliment humide à un sec, pensez à ramener son prix au kg de matière sèche.

Ne pas prolonger les lactations : Le lait consommé durant le premier mois de vie des agneaux est déterminant pour la quantité de concentré consommé à l'engraissement. Il faut donc s'assurer que les brebis sont bien nourries à cette période. En revanche, après 70 jours de lactation, le bénéfice/coût est à relativiser en fonction du potentiel laitier des mères. En effet, les agneaux ne consommeront pas moins de concentré à l'engraissement et il faut continuer à nourrir les brebis.

Diminuer la taille de son troupeau ? : Faire le choix de décharger pour plus d'autonomie ? Si vous choisissez cette option, assurez-vous de calculer le bénéfice/coût avant. En effet, sur certaines exploitations, le nombre de brebis productives reste l'apport en trésorerie le plus important, malgré le coût alimentaire. Il est par ailleurs conseillé de commencer par durcir sa politique de réforme tout en gardant son renouvellement pour éviter le vieillissement du troupeau.





Allaitement à l'herbe et complémentation : En fonction du potentiel laitier des mères et de leur note d'état corporel en début de lactation, il est possible de ne pas compléter les agneaux à l'herbe. Cela peut représenter une économie de 15 à 25 kg de concentré par agneau. Si les mères sont en état et ont une bonne capacité laitière, les croissances ne sont pas affectées. Par ailleurs, si vous finissez vos agneaux en bergerie, la transition alimentaire sera plus longue.

Retrouver l'article complet sur la [lettre technique n°49](#) du Ciirpo.

(Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - CAPDL)

Gérer les brebis improductives

Constater une baisse de production d'agneaux, en absence de problème sanitaire, peut-être dû aux brebis improductives présentes dans le cheptel. Sans gestion strictes et suivis des brebis vides ou qui perdent leurs agneaux, elles peuvent représenter en 6 ans 10% du cheptel. Le manque à gagner s'élève alors à 10€/brebis présente.

<https://www.inn-ovin.fr/film-gerer-les-brebis-improductives/>



CTRL + clic sur le lien pour accéder à la vidéo

(Aurore PRIEUR DE LA COMBLE - CAPDL)

Agenda

4 octobre 2022 : Rencontre régionale ovine au Louroux Béconnais (49)

18 octobre et 4 novembre 2022 : Formation éligible au PCAE : « Santé et changement climatique, adapter son élevage ovine » avec l'appui de Céline PEUDPIECE et Pierre AUTEF (vétérinaires)

2 novembre 2022 : Formation sur le parasitisme avec l'intervention de Pierre AUTEF (vétérinaire ovine de BELLAC) - 85

3 novembre 2022 : Formation sur les prairies diversifiées : le pouvoir de la flore d'intérêt en élevage, avec Pauline WOERHLE (HERBIVOR)